

REPUBLIQUE FRANÇAISE

REGION DEPARTEMENT DE
LA GUADELOUPE

RÉGIE EAU NORD CARAÏBES
RéNoC-Eau

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU : 21 SEPTEMBRE 2017

MEMBRES EN EXERCICE : 12

MEMBRES PRESENTS : 10

DATE DE LA CONVOCATION : 14 SEPTEMBRE 2017

DÉLIBÉRATION N° CA-EAU-2017-43

OBJET : Adhésion à la « Communauté Eau » de « Idéal
Connaissance »

affichée le

L'an deux mille dix-sept, vingt et un septembre à dix-sept heures, le Conseil d'Administration de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau, légalement convoqué le quatorze septembre deux mille dix-sept, s'est réuni à Espérance Morne-à-l'Eau sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BERNARD ;

	Présent	Absent	Représenté
M.AGLAS Dunière		X	
M. BERNARD Jean-Luc	X		
M ^{me} CARDOVILLE Prisca	X		
M ^{me} CHAULET Marie Denise	X		
M. CORNEILLE Denis	X		
M. CUIRASSIER Jocelyn	X		
M.DAVILA Jacques	X		
M. HILL Joseph	X		
M. LYCAON Célestin	X		
M. REINETTE Pierre		Excusé	
M. SIOUMANDAN Rénalt	X		
M ^{me} TRABON-SINAPAH Line	X		

COURRIER ARRIVÉ LE

30 OCT. 2017

S/PREFECTURE DE POINTE-A-PITRE

RENDUE EXECUTOIRE,
LE

Le secrétaire de séance nommé est Monsieur Rénalt SIOUMANDAN

Le Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°CS 2016-09/041 du SIAEAG en date du 15 septembre 2017, portant approbation de la création de la régie « Eau » pour la gestion, l'exploitation et les investissements du service public de l'eau sur le territoire des Grands Fonds du Gosier et du Nord Grande-Terre, approuvant les statuts de RéNoC-Eau ;

Vu la délibération n°CA-EAU-2017-06 en date du 24 mars 2017 portant modification des statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau ;

Vu la délibération n°CS 2017-04/038 du SIAEAG en date du 26 avril 2017, portant approbation de la modification des statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau ;



Vu la délibération n°CA-EAU-2017-36 en date du 21 septembre 2017 portant régularisation des statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau ;

Vu les statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau ;

CONSIDERANT que « Idéal Connaissance » est un réseau de Professionnels au niveau national, notamment dans les domaines de l'Eau et de l'Assainissement ;

CONSIDERANT que « Idéal Connaissance » a pour vocation d'accompagner l'échange de savoir-faire des collectivités territoriales et leurs établissements publics sur leurs domaines de compétences ;

CONSIDERANT que « Idéal Connaissance » est reconnu comme un « Tiers de confiance » auprès des collectivités locales, en tant qu'acteur permettant de capitaliser l'intelligence collective à travers une approche collaborative de « Social Learning » ;

CONSIDERANT que « Idéal Connaissance » répond aux besoins quotidiens d'apprentissage et de formation des acteurs territoriaux et de leurs partenaires ;

CONSIDERANT l'article 4 des statuts de RéNoC-Eau qui précisent que « RéNoC-Eau peut adhérer à des groupements, des associations professionnelles ou toute entité juridique de promotion et de partage de savoir-faire en matière d'eau potable » ;

Le Conseil d'Administration OUI l'exposé du Président, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité des votants et une abstention (Monsieur DAVILA) ;

DECIDE

ARTICLE 1 : D'APPROUVER l'adhésion de RéNoC-Eau à la « Communauté Eau » de « Idéal Connaissance » ;

ARTICLE 2 : D'IMPUTER Les dépenses afférentes à cette adhésion au budget « Eau » de RéNoC-Eau ;

ARTICLE 3 : Le Président et le Directeur de RéNoC-Eau sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

*Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.
Au registre sont les signatures.*



Fait et délibéré en séance à Morne-à-l'Eau, les jours, mois et an ci-dessus,

Le Président,


Jean-Luc BERNARD



RéNoC-Eau
Rue du Docteur CHOVIÑO
Espérance
97111 MORNE-À-L'EAU
SIRET 824 342 216 00010
Tél. : 05 90 24 83 56